

## **La filière viande chevaline**

### **Le marché de la viande chevaline et son organisation**

10/12/2009

La viande chevaline questionne et provoque souvent des débats. Tous les éléments sur le bien fondé de consommer de la viande chevaline sont disponibles dans le document d'INTERBEV « La viande chevaline, un patrimoine, juridiquement encadré, nécessaire à la filière cheval »<sup>1</sup>. Ce document détaille les grandes lignes du fonctionnement du marché de la viande chevaline en France, articulé autour de deux filières, une filière de viande rouge, viande en très grande majorité importée, et une filière de viande blanche à rosée, en très grande majorité exportée.

Avant de parler échanges, nous rappelons que la viande chevaline n'est pas encadrée par une « Organisation Commune de Marché » au niveau européen. Elle est donc soumise sans protection à la concurrence internationale.

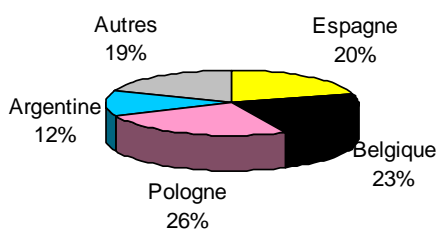
### **I- La viande rouge, une filière d'importation, complétée par des réformes**

#### **1) L'importation**

##### **a) L'importation en vif : une filière en forte régression**

La majorité des animaux importés en vif provient de Pologne. Or, ces importations sont réduites drastiquement en raison du durcissement des réglementations transport. Ainsi, en 2004, la Pologne exportait vers la France 3.300 têtes ; en 2008, elle n'en exportait plus que 1.855. Une autre part des importations correspond à des chevaux de réforme engraisés et exportés d'Espagne, pour la France et la Belgique.

Import en vif en 2008 : 7.220 têtes ; 29,7 millions d'€ (source FranceAgriMer)



On remarque que la régression de l'importation d'animaux en vif a participé à la diminution de la consommation des produits tripiers issus du cheval (foie, cœur). En effet, ces produits, fragiles, sont difficilement transportables. Au niveau des cuirs, anciennement utilisés en maroquinerie (sacs, chaussures), ils sont aujourd'hui peu valorisés par manque de demande.

<sup>1</sup> Disponible sur [www.interbev.fr](http://www.interbev.fr), onglet Présentation / Interbev Equins / Les indispensables

## b) L'importation en viande : de la carcasse au désossé, une filière qui alimente la France.

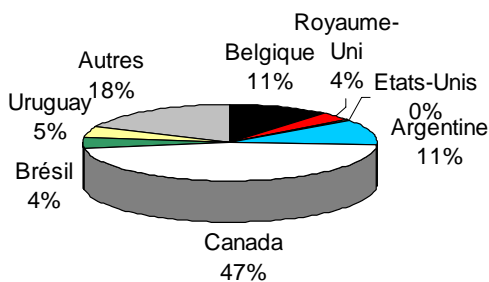
Vu le prix et la complexité croissante des transports en vif, les importateurs ont opté pour un abattage des animaux non européens dans leur pays d'origine.

Le prix du transport en cargos autorise à transporter la viande en carcasse. En revanche, le prix de l'importation en avion implique une limitation maximale du poids et du volume, la carcasse est donc désossée et mise sous vide avant le transport.

### - la filière Nord Américaine : la principale filière d'importation en France

Pendant longtemps les Etats-Unis ont été le principal exportateur de viande chevaline en France. Ils ont exporté jusqu'à 10.441 t de viande chevaline en 2006. Cependant, l'obligation en 2008 de fermer les abattoirs d'équidés a mis fin à ce marché. Une partie des équidés a été orientée vers le Canada. Ainsi, alors qu'en 2006, les Etats-Unis détenaient 39% du marché et le Canada 13%, en 2008, les Etats-Unis n'exportent plus et le Canada détient 46% du marché, avec 11.640 t de viande exportée. Les produits sont exportés par avion. Une autre partie des équidés états-uniens est abattue au Mexique pour être exportée en France.

Import en viande : 25.030 tec, 90,6 millions d'€ (source FranceAgriMer)



### - la filière Sud Américaine : une filière complémentaire de viande chevaline à bas prix

La filière sud américaine, l'Argentine suivie du Brésil et de l'Uruguay, exporte en France 5.045 t, soit 20% de la viande importée. Les produits sont importés, essentiellement par bateau, sous forme de carcasse.

## c) Les opérateurs

Le marché de l'importation et de la distribution est tenu par quelques grands groupes non cotés en bourse, spécialisés en viande chevaline.

## 2) Le complément des réformes françaises

Quand les équidés ne sont pas ou plus adaptés à l'utilisation de l'entreprise cheval, ils passent dans la filière bouchère. Le propriétaire vend son animal à un marchand de chevaux, qui centralise les équidés avant de les revendre à un distributeur. Ce dernier fait abattre les animaux et découper les carcasses avant de livrer les pièces de viande à ses points de vente (boucheries, grandes et moyennes surfaces etc). La plupart des importateurs s'appuient aussi sur cette source pour compléter leurs volumes. Ces animaux représentent 20% de la consommation française.

Ainsi 80% de la viande chevaline consommée en France est issue des marchés extérieurs. Il existe pourtant une filière française de production spécifique de chevaux destinés à la filière bouchère.

## **II- La production française de chevaux de trait, une filière d'exportation**

### **1) La production française**

#### **a) Une production fondée sur l'élevage de chevaux de trait**

La production française est une production de jeunes chevaux de trait. Plus de 80% des 16.060<sup>2</sup> poulains qui naissent chaque année en France sont destinés à la filière bouchère. La viande de jeune cheval (moins de deux ans) est une viande blanche à rosée. Cette production étant spécifique à la viande, les charges de production sont directement ramenées sur le produit.

En termes de production, les juments mettent bas au printemps. Elles pâturent tout l'été avec leurs poulains. Les poulains précoces et complémentés en fin d'été sont dès l'automne suffisamment engraisés pour être abattus. Ce sont des « laitons ». Les poulains moins précoces sont sevrés, ce sont les « poulains maigres ». Il faudra les engraisser au minimum 4 mois pour qu'ils soient bons à l'abattage, ce seront alors des poulains gras.

#### **b) De petits ateliers atomisés sur le territoire**

La production de chevaux de trait est peu rentable. Elle est essentiellement pratiquée par passion, dans une volonté de maintenir un patrimoine culturel et génétique et d'avoir un entretien de qualité des prairies. Sa faible rentabilité explique l'atomisation des ateliers sur le territoire et la limitation des investissements et des prises de risques. Ainsi, par exemple, la stratégie de l'éleveur est souvent de vendre rapidement au plus offrant ses poulains destinés à la viande en automne, à la descente des estives. Il minimise les risques de pertes de poulains par rapport à la plus-value réduite (charges d'alimentation et de travail induites) faite par l'engraissement. Les cours sont très faibles à cette période, mais le producteur préfère vendre moins bien que prendre le risque d'engraisser son poulain sur l'hiver et ne pas avoir de débouchés au printemps.

Cette situation rend très difficile les propositions d'évolution des systèmes de production et de structuration de la filière.

#### **c) Deux grandes stratégies de production**

La faible rentabilité de la production fait qu'elle ne peut qu'être secondaire dans l'exploitation. L'éleveur est donc :

- soit pluriactif, et l'élevage équin est un passe temps passion qui permet d'entretenir des terres ;
- soit diversifié, et l'élevage équin est un complément d'autres ateliers agricoles. Souvent élevages équins et bovins sont associés, afin que les charges soient en partie amorties par l'élevage bovin et que les pâturages soient optimisés par le pâturage mixte.

On retrouve deux grandes stratégies de production :

- une valorisation par la vente de reproducteurs et par le dressage, complétée par le débouché viande en sous produit.

L'éleveur travaille la génétique de ses produits pour les vendre à la reproduction. Il dresse aussi ses meilleurs chevaux pour les valoriser sur le marché de niche du débardage et de l'attelage. Les poulains ne pouvant pas être orientés vers ces débouchés sont écoulés sur le marché de la viande. Ce type de stratégie se retrouve surtout dans les berceaux de race et chez les éleveurs des races à faibles effectifs.

- une valorisation quasi exclusive par la viande,

L'éleveur cherche à réduire au maximum les charges et le temps passé sur l'atelier. La majorité des poulains est commercialisée en maigre, sur l'Italie. Ce type de stratégie se retrouve essentiellement dans les zones dites de multiplication et chez les éleveurs des races à plus grands effectifs (Comtois et Breton).

---

<sup>2</sup> Sources Haras Nationaux, données écus 2008.

Dans les deux cas le débouché viande est indispensable à l'équilibre financier du système.

## 2) Les circuits de commercialisation

### a) La collecte des animaux maigres et gras

Les organisations de producteurs ou les marchands achètent les animaux soit dans les exploitations, soit sur les marchés français. Les organisations de producteurs favorisent le premier canal, tandis que les marchands sont plutôt sur le second.

Dix-neuf organisations de producteurs sont reconnues sur le territoire, les quatre principales sont l'Association pour le Développement de l'Élevage Cantalien (ADECA 15), la Coopérative Pyrénéenne d'Équidés (CPE), Franche Comté Animaux (FCA) et le Groupement des Producteurs de Chevaux Lourds de Bretagne (GPCL).

### b) L'étape d'engraissement

En règle générale, l'engraissement est directement effectué en Italie par des engraisseurs/abatteurs italiens.

Il peut aussi se dérouler en Espagne. Les animaux partiront sur le marché intérieur (essentiellement Barcelone) et italien. Les animaux qui vont sur l'Italie sont transportés en camion, ils transitent donc par la France.

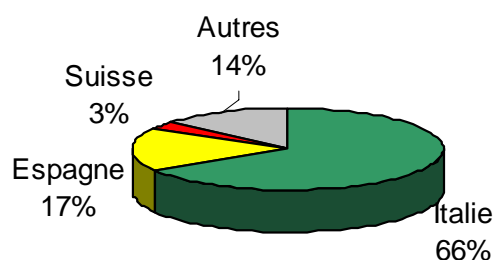
L'engraissement sur le territoire français se développe timidement. Il est difficile de développer un engraissement français puis un transport sous forme de camions frigorifiques sur l'Italie. En effet, les acheteurs italiens préfèrent voir les animaux en vif qu'en carcasse, afin de pouvoir choisir l'animal tout en étant assuré de la fraîcheur de la viande. Les fournisseurs français se retrouvent alors confrontés aux problématiques de transport d'équidés vivants (transport très onéreux vu la lourdeur de la réglementation CE 1/2005).

### c) L'exportation sur l'Italie

Les vendeurs français vont peu sur les marchés aux bestiaux italiens comme celui de Modène, ne voulant pas prendre le risque de transporter des animaux jusqu'en Italie sans qu'ils y soient vendus. Les acheteurs italiens viennent donc en France. Les acheteurs prennent le soin d'avoir d'autres fournisseurs européens, afin de faire jouer au maximum la concurrence et ne pas être dépendants des approvisionnements français. Cela rend extrêmement précaire le marché. En effet, les producteurs français se trouvent en concurrence directe avec des chevaux étrangers dont les coûts de production sont plus faibles et les prix bas grâce à des effets de change monétaire (exemple des chevaux Polonais). Les animaux de réforme sont particulièrement concurrentiels puisque leurs coûts de production sont déjà amortis. Les conditions de vente sont donc difficiles, avec des prix très bas, des factures payées à deux mois, et même des impayés.

Une fois en Italie, les animaux seront engraisés et abattus pour alimenter les boucheries chevalines comme les grandes et moyennes surfaces.

Export en vif : 11.100 têtes, 35,0 millions d'€ (source FranceAgriMer)



Ainsi, schématiquement, malgré quelques alternatives, la majorité des jeunes chevaux de trait produits en France est destinée à une vente en maigre pour le marché italien, tandis que le marché français est approvisionné par des chevaux de réforme et les importations.

### **III- Conclusion : vers une réorganisation de la filière française**

La vente en maigre de la majorité de la production française est peu rémunératrice pour les acteurs français. Dans une situation de crise structurelle créée par la dépendance au marché italien, les acteurs cherchent avec un réel dynamisme à réorienter une partie de la production sur d'autres marchés afin de mieux rémunérer les différents maillons de la filière.

#### **1) La défense d'une production**

La production de viande chevaline française est à l'heure actuelle peu rentable. Pourtant, pour les défenseurs de l'élevage de chevaux trait, cet élevage doit perdurer car :

- d'un point de vue écologique :
  - o le cheval de trait est indispensable au maintien d'un patrimoine génétique unique, celui des neuf races de trait français,
  - o le pâturage par les équins et le pâturage mixte avec les bovins ont un effet bénéfique sur la biodiversité prairiale,
  - o le cheval de trait participe à l'entretien de zones fragiles (estives etc.),
  - o le cheval de trait a un réel potentiel en termes de développement durable (débardage, collecte des déchets, transport de matériel pour l'entretien des espaces verts etc.)
- d'un point de vue culturel et historique :
  - o le cheval de trait bénéficie d'un capital de sympathie qu'il serait dommage de gâcher,
  - o le cheval de trait représente un patrimoine important de l'histoire des campagnes françaises comme de celles des villes.

#### **2) L'existence d'un marché français**

Les défenseurs d'une production de viande chevaline française se fondent aussi sur des éléments économiques :

- Des parts de marché sont à prendre sur le territoire français puisque 80 % de la viande consommée y est importée. D'ailleurs, des opérateurs français cherchent à augmenter les parts de viande chevaline française dans leurs approvisionnements.
- La part du marché sur le territoire français peut augmenter puisque la majorité des consommateurs de viande chevaline consomment peu parce qu'ils ne trouvent pas de points de vente.
- Le marché de la viande chevaline pourrait se développer s'il était mieux perçu. Or, la consommation de viande chevaline étant moins choquante pour les opposants à l'hippophagie quand elle est issue d'animaux élevés pour la viande que quand elle est issue d'animaux de réforme.
- L'image de l'animal élevé sainement, traditionnellement, dans le respect de l'environnement correspond aux attentes actuelles du consommateur. Une production locale limite aussi les transports, notion non négligeable à l'heure de la taxe carbone et des fluctuations fortes du prix du pétrole.

### 3) La nécessité de construire une filière France

Aujourd'hui, il est devenu vital de trouver des débouchés alternatifs au débouché italien pour sauver la production de viande chevaline française. Sans condamner les nécessaires exportations sur l'Italie, INTERBEV Equins voudrait que la production réussisse à capitaliser sur la transformation du produit (engraissement, découpe, mise sous vide) pour conserver la valeur ajoutée de la transformation et être capable de répondre aux attentes des acheteurs français et européens.

Pour cela, un long travail de structuration doit être effectué à tous les niveaux de la filière.

- Au niveau des producteurs :
  - o une réflexion doit être menée sur ce qu'ils veulent faire des races de chevaux de trait, à quel marché cherchent-ils à répondre, et pour cela quels critères de sélection doivent-ils mettre en œuvre (question de l'alourdissement des races).
  - o en réponse à un marché bien cerné, l'évolution des systèmes de production doit être acceptée.
- Au niveau des organisations de producteurs :
  - o la formation des éleveurs doit être renforcée afin d'augmenter leur technicité (meilleure fertilité des poulinières, diminution des pertes à la naissance, constance de la qualité de la viande, etc.).
  - o il est nécessaire de réussir à fournir toute l'année des volumes importants et constants, de qualité garantie, afin de pouvoir répondre aux attentes des clients.
  - o l'effort pour rechercher de nouveaux débouchés doit être maintenu.
- Au niveau du transport :
  - o tout en respectant les questions de bien-traitance animale, il est urgent d'avoir une évolution de la réglementation CE 1/2005, afin que celle-ci soit adaptée à la réalité du terrain.
- Au niveau des abattoirs :
  - o la diminution des abattoirs acceptant les équidés en France est préoccupante, une réflexion doit être menée pour aller contre ce phénomène.
- Au niveau des grossistes :
  - o Un cahier des charges de ce qu'ils attendent réellement du cheval de trait français afin que l'amont puisse s'adapter à leur demande. Aujourd'hui, la production française sait déjà faire un produit rose clair, tendre, qui a fait la démonstration qu'il était accepté par le consommateur.
- Au niveau des points de vente :
  - o il faut continuer à communiquer sur :
    - la possibilité pour un boucher conventionnel de proposer de la viande chevaline,
    - l'intérêt pour un jeune de s'installer comme boucher, et a fortiori comme boucher chevalin,
    - la qualité et l'intérêt gastronomique de la viande chevaline de poulain de trait français,
    - la possibilité pour les grandes et moyennes surfaces de vendre en UVCi un produit de qualité,
    - les potentialités de la viande chevaline en restauration hors domicile.

- et continuer à informer le grand public et rassurer le consommateur sur le bien fondé et la légitimité de la consommation de viande chevaline.
  - réfléchir à l'intérêt de développer une identité visuelle signifiant que le produit est issu d'un élevage français de chevaux de trait.
- Au niveau des pouvoirs publics :
- une réelle reconnaissance de l'intérêt de la filière et de son ancrage dans le monde agricole devient urgente,
  - le soutien devrait être à la même hauteur que les autres productions agricoles et adapté aux spécificités des modes de production des filières d'équidés.

Aujourd'hui, si la situation de crise sur le territoire au niveau de l'amont est réelle et qu'un véritable travail de structuration est nécessaire dans la filière, le dynamisme des acteurs et les véritables potentiels de la viande chevaline permettent encore de continuer à croire dans le produit et dans l'ensemble de la filière.